

se souvient combien de fois nous avons entendu donner à Marie le titre, si doux pour des misérables, de Reine et de Mère de miséricorde; tellement Reine et Mère de miséricorde que le Seigneur, faisant en quelque sorte deux parts de son empire, a gardé l'une pour lui seul, et confié l'autre, c'est-à-dire celle de la miséricorde, à Marie. Sur ce, voici le raisonnement bien simple qui s'offre naturellement à l'esprit. Tous les dons de grâce, faits par la bonté divine et mérités par le Rédempteur du monde, appartiennent au *département* de la miséricorde. Ce ne sont pas seulement des faveurs purement gratuites, comme les biens naturels octroyés soit à l'Ange soit à l'homme dans sa première création; ils ont ce caractère spécial qu'ils viennent nous chercher dans notre dégradation, dans notre indignité, dans notre déchéance. C'est l'infinie miséricorde qui s'abaisse compatissante et secourable vers des misérables pour les relever, les enrichir, et les diviniser.

Supposez maintenant des grâces qui nous soient données indépendamment du concours et de l'intercession de la Sainte Vierge. Serait-elle encore universellement, absolument, la Mère et la Reine de l'empire de la Miséricorde? Qu'un souverain de la terre intervienne parfois dans le gouvernement d'une province, *en dehors* de celui qui l'administre sous son autorité, je le conçois. Peut-être n'avait-il pas tout prévu; peut-être s'aperçoit-il que ce gouverneur subalterne manque de sagesse, qu'il cherche plus ses intérêts que ceux de son prince, qu'il pressure ou mécontente les peuples, que sais-je? Mais rien de semblable n'est à craindre, quand c'est le Père des miséricordes qui fait la Vierge Reine du royaume de

la miséricorde. Donc, s'il est permis de parler de la sorte, ce serait faire à celle-ci comme un passe-droit, comme une peine sensible pour son cœur maternel et royal, que d'opérer parmi les hommes une œuvre de miséricorde à laquelle cette Reine et cette Mère resterait étrangère.

Troisième classe de témoignages. L'Église toute entière forme un corps dont Jésus-Christ est la tête et dont nous sommes les membres. Ces membres, je parle spécialement de ceux qui vivent sur la terre, ne sont pas également unis à leur Chef. De ceux qui sont vivants dans le corps vivant du Christ à ceux qui ne lui appartiennent que par destination, il y a bien des degrés. Mais, quelle que soit la mesure d'union, c'est une loi que toute influence vitale et, par conséquent, tout don de grâce, descende de la tête aux membres, du Christ aux hommes. Voilà pourquoi les malheureux qui sont *totalelement* exclus du corps mystique de Jésus-Christ, je veux dire les réprouvés, sont *totalelement* aussi privés des biens célestes.

Or, quelle est, d'après une foule d'autorités, le rôle et la position de Marie dans le corps du Christ? Elle en est comme le *cou*. Ce qui nous ramène encore à la conclusion déjà tirée. En effet, dans le corps humain, c'est par le cou, et seulement par lui, que la tête communique aux autres parties de notre organisme le mouvement et la sensibilité dont elle est le centre principal. Donc, la métaphore en question répond merveilleusement à la *pieuse croyance*.

Aussi, je ne m'étonne pas de voir le grave Bellarmin l'employer dans ce sens. « Le Christ, dit-il, est le *chef* de l'Église, et Marie en est le *cou*. *Toutes* les faveurs, *toutes* les grâces, *toutes* les influences céles-

tes viennent du Christ, comme de la tête; et toutes elles descendent sur le corps par Marie, comme c'est par le cou dans l'organisme humain que la tête vivifie les membres. Il y a dans le corps de l'homme plusieurs mains, plusieurs bras, plusieurs épaules, plusieurs pieds; mais une tête unique, un seul cou. Ainsi dans l'Église je vois plusieurs apôtres, plusieurs martyrs, plusieurs confesseurs, plusieurs vierges; mais il n'y a qu'un Fils de Dieu, qu'une Mère de Dieu » (1). Et plus bas, il ajoute: « De même qu'un membre qui voudrait recevoir les influences de la tête, mais refuserait de les avoir par l'intermédiaire du cou, se desséchera et mourrait; ainsi les hérétiques qui attendent du Christ grâce et vie, mais ne veulent pas les recevoir par la Reine du ciel, demeurent et demeureront perpétuellement arides » (2).

C'est ainsi que Bellarmin traduisait notre métaphore. D'autres, comme Raymond Jordan (3) et Richard de Saint-Laurent (4), ont ajouté quelques traits

(1) Robert. Bellarmin., *Conc. 42, de Nativ. B. Mariae Virg.* t. VI, p. 501-502. (Colon. Agripp., 1617).

(2) Id., *ibid.*, p. 504.

(3) Raym. Jordan., *Contemplat. de B. Virg.*, P. 1, cont. 13.

(4) Ricard, a S. Laurent. *De Laudib. B. M. L.* v. c. 2, n. 41, 43. Opp. Albert. M. t. XX, p. 173. Cf. P. Ant. Spinelli, *Maria Deipara, Thronus Dei*, c. 30, n. 17; il., Coutenson, *Theologia mentis et cordis* (t. II, L. x, D. 6, c. 1, specul. 2), où il fait sien le texte si connu: In Christo fuit plenitudo gratiae sicut in capite influente, in Maria vero sicut in collo transfundente.

La même métaphore et l'idée qu'elle exprime sont aussi de saint Bernardin de Siennes:

Omnium gratiarum quae humano generi descendunt, sicut Deus generalis est dator, et Christus est generalis Mediator; sic per beatam Virginem generaliter dispensantur. Nam ipsa est collum capitis nostri, per quod omnia spiritualia dona corpori ejus mystico communicantur. *Ideo Cant.* VII de ipsa dicitur: Collum tuum sicut turris eburnea. S. Bernard. Sen., Dom. I in Quadrag. serm. 10, a. 1, c. 3; it., sermo 4 de Concept., a. 3, c. 1. t. II, p. 57; t. IV, p. 90.

Le P. Justin de Mieckow, O. PP., trouve également dans cette métaphore le privilège, en vertu duquel toutes les faveurs et toutes les

plus ou moins arbitraires; mais l'idée principale est toujours la même, celle que saint Bernard a si admirablement rendue dans son sermon de l'*Aqueduc*. Car c'est tout un pour Marie d'être le cou de l'Église et l'aqueduc ou le canal par où les eaux de la grâce ont ruisselé sur nous pour féconder les âmes.

Une autre classe de témoignages, où notre pieuse croyance paraît tout au moins implicitement supposée, se compose de formules comme celles-ci: Point de salut sans la protection de Marie. Implorer les faveurs divines indépendamment de Marie, c'est vouloir voler sans ailes (1).

Laissant de côté, pour le moment, ces deux idées que nous aurons l'occasion de développer dans la suite, je me contente d'en tirer la conclusion naturelle. Il faut bien que Marie soit pour nous la dispensatrice de toutes les grâces, puisqu'on ne peut ni atteindre le salut, ni trouver le Sauveur et la grâce, en dehors d'elle. Car, s'il était pour nous un autre canal des grâces, si le cœur de Dieu les versait par d'autres

rosées du ciel descendent du Christ sur les hommes, et réciproquement toutes nos prières, tous nos gémissements et toutes nos louanges remontent à Dieu par Marie. *Discursus praedicab. super Litan. Lauret.* Disc. 129, § 6. (Lugduni, 1660) t. 1, p. 307. Tel est aussi le sens du nom métaphorique de *porte du ciel*. « On appelle ainsi la mère de Dieu, parce que toute grâce créée ou incréée nous vient d'en haut par elle:... ou parce que c'est aussi par son entremise que tout ce qu'il y a de bien remonte au ciel ». *Biblia mariana*, L. Apoc. n. 3, p. 38. Opp. Alberti M., t. XX.

(1) Qui petit sine ipsa duce, sine alis tentat volare, dit saint Antonin de Florence, *Sum. Theol.* P. iv, tit. 15, c. 22, § 9. Peut-être le saint archevêque avait-il pris cette pensée dans le poème immortel du Dante:

Donna, se' tanto grande, e tanto vali,
Che qual vuol grazia, e a te non ricorre,
Sua dizianna vuol volar senz'ali.

O Notre Dame, vous êtes si grande et si puissante que, vouloir la grâce et ne pas recourir à vous, c'est prétendre voler sans ailes. (Dante, *Parad.*, xxxiii, 13-15.)

mains que les siennes, ce ne serait plus l'impossibilité signifiée par ces textes; on ne pourrait plus dire avec saint Germain de Constantinople : « Personne n'est sauvé que par vous, ô Mère de Dieu : personne n'échappe aux dangers que par vous, ô Vierge mère; personne ne reçoit aucun don de Dieu que par vous, ô la pleine de grâces » (1). On ne pourrait, avec Richard de Saint-Laurent, faire dire à Marie par l'âme fidèle : Attirez-moi après vous, à l'odeur de vos parfums; du moins, en ajoutant cette glose : « Elle demande d'être tirée par Marie, parce que tout de même que le Fils a dit du Père : Personne ne vient au Père, si ce n'est par moi; ainsi paraît-il dire de Marie : Personne ne peut venir à moi, si ma mère ne l'a pas tiré par ses prières » (2). On ne pourrait affirmer avec saint Antonin : « Comme il est impossible que ceux dont Marie détourne les yeux de sa miséricorde soient sauvés, ainsi est-il nécessaire que ceux-là soient justifiés et glorifiés vers qui elle les tourne, en priant pour eux » (3); ni avec saint Anselme : « De même, ô Bienheureuse, que tout homme qui se détourne de vous et que vous délaissez périra nécessairement; ainsi celui-là sera nécessairement sauvé qui se tourne vers vous et que vous regardez » (3).

Rappelons une dernière série de témoignages, où la même croyance semble encore équivalement renfer-

(1) S. Germain. Const., *Serm. in Dormit. B. M. V.* 2. P. G. xcviij, 349.

(2) Ricard. a S. Laurent., *De Laudib. B. M.*, L. xii c. 2, n. 12. Opp. Albert. M. t. XX, p. 352. Sicut nemo venit ad suum Filium superbenedictum, nisi Pater traxerit eum: sic etiam quodam modo ausim dicere quod nemo venit ad Filium tuum gloriosissimum, nisi sanctissimis tuis subsidiis traxeris eum. Raym. Jordan. *Piae Contemplat. de B. V. M.*, initio. *Summa aurea*. t. IV, p. 853.

(3) S. Antonin, *Summ.*, P. iv, tit. 15, c. 14, § 7. Saint Anselm. *Orat.*, 52. P. L. clviii, 956.

mée. Je les ai donnés, quand j'ai comparé la médiation de la bienheureuse Vierge avec celle des autres saints, sous le rapport de l'universalité (1). L'Église, en effet, prierait-elle si constamment, si universellement sa mère; aurait-elle recours à son intercession pour toutes ses demandes; unirait-elle indissolublement aux invocations qu'elle adresse au Médiateur des supplications à la Médiatrice; et le Saint Esprit, qui la règle dans son culte comme dans sa croyance, lui suggérerait-il cet ordre de prière, si Marie n'était pas avec Jésus le canal obligé de tous les bienfaits du ciel, et s'il nous était loisible de les recevoir indépendamment de sa maternelle intervention?